



**EN TANT QUE PARENT AU SCOL JE M'ENGAGE À :**

- 1. FAIRE RESPECTER LA CHARTE DU JOUEUR À L'ENFANT.**
- 2. EFFECTUER DANS LES MEILLEURS DÉLAIS LES FORMALITÉS DE LICENCE ET D'ADHÉSION ET RÉGLER LA COTISATION DANS LES DÉLAIS PRESCRITS.**
- 3. RESPECTER LES HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS ET LES CONVOCATIONS AUX MATCHES.**
- 4. PRÉVENIR DE TOUTE ABSENCE ET DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.**
- 5. PARTICIPER AUX DÉPLACEMENTS.**
- 6. NE JAMAIS DÉPOSER L'ENFANT SANS S'ASSURER QU'IL SOIT SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN EDUCATEUR OU D'UN DIRIGEANT ET LE RÉCUPÉRER À L'HEURE INDIQUÉE.**
- 7. ENCOURAGER L'ÉQUIPE DANS LE PLUS PUR ESPRIT SPORTIF, SANS INTERVENIR SUR LES DÉCISIONS DE L'EDUCATEUR OU DU DIRIGEANT.**
- 8. RESPECTER L'ARBITRE, LES ADVERSAIRES, LES DIRIGEANTS ET SPECTATEURS. NE JAMAIS INTERVENIR PHYSIQUEMENT SUR LES TERRAINS PENDANT LES MATCHS**
- 9. VEILLER À L'ÉQUILIBRE DE LA PRATIQUE SPORTIVE DE LEUR ENFANT ET RELATIVISER LES ENJEUX D'UNE RENCONTRE.**
- 10. ECHANGER, DIALOGUER ET EXPOSER LES ÉVENTUELS PROBLÈMES RENCONTRÉS AVEC L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT.**
- 11. PROPOSER, DANS LA MESURE DE SES POSSIBILITÉS, SES SERVICES AU STAFF TECHNIQUE POUR LES ACTIVITÉS EXTRA-SPORTIVES, LES TOURNOIS, LA FÊTE DU CLUB.**